

REGLEMENT PARTICULIER

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP

4X4 EVASION DU SANCERROIS

« les renardières » 18 240 SAVIGNY EN SANCERRE

Samedi 31 mars et dimanche 1er avril 2018

Attention : une manche samedi ; une manche dimanche

ASSURANCE : conforme à la législation en vigueur

ENGAGEMENTS : Ouverture le **1er mars 2018**

Clôture le **26 mars 2018**

ATTENTION : Bien respecter la date de clôture des engagements, la liste définitive des engagés doit être fournie à l'assureur 48h avant l'épreuve

NOMBRE DE VEHICULES ADMIS : **45**

Suite à des directives nationales, tout véhicule non conforme sera exclu de la compétition.

DEROULEMENT DES DEUX MANCHES

Contrôles administratifs et techniques:

Samedi de 9h à 11H30

Dimanche de 7H00 à 8H30.

Les contrôles administratifs et techniques se termineront à 11h30 et 8h30.

Tout retard non signalé préalablement auprès de l'organisateur entrainera l'annulation de l'inscription.

Briefing pilotes et commissaires :

Samedi : 13h

Dimanche : 8h30

Début des épreuves :

Samedi de 13h30 à 19h

Dimanche de 9h à 19h

Lors du passage d'un véhicule, les deux équipages suivants pourront reconnaître la zone.

Le véhicule devra être à l'entrée de la zone avec son équipage avant la sortie du véhicule en course, tout retard sera sanctionné de 1 point de pénalité.

DIRECTEUR DE COURSE : Muriel CLUZEAU

DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT : Emmanuel MECHAIN

COMMISSAIRES : Jean-Yves PELTIER, Virginie PEGET, Josiane PEZARD, Katia GASNIER, Stéphanie BOISSIERE, Mathias GAUMER, Marine VACHETTE

TARIFS POUR UNE MANCHE :

Forfait sécurité : 26,75 par véhicule

Forfait administratif : 38,25 par véhicule

Soit un total de : 65€ par véhicule

TARIFS POUR DEUX MANCHES :

Forfait sécurité : 53€50 par véhicule

Forfait administratif : 51€50 si pilote seul

Forfait administratif : 66€50 si pilote + copilote

Soit un total de : 105€ par véhicule si pilote seul

Soit un total de : 120€ par véhicule si pilote +copilote

Dans l'engagement pour les deux manches, le repas du samedi soir est compris.

Les engagements doivent être adresser à :

Emmanuel MECHAIN Jalagnat 230340 Faux la Montagne Tel: 0618633547 Mail:emmanuel.mechain@sfr.fr

Gilles PEZARD 5 route des chaumes 18240 Sainte Gemme en Sancerrois Mail: gp.gillespezard@sfr.fr

(Chèque à l'ordre du 4X4 Evasion du Sancerrois)

Tout retard sera sanctionné de 5 points + 1point par jour de retard.

RESTAURATION SUR PLACE LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

ANNEXE : Catégorie Buggy

Système du comptage de points :

Chaque zone comporte 3 portes intermédiaires. En cas d'échec à l'une d'elles, le pilote a la possibilité d'aller à la suivante.

Le comptage s'effectue comme suit :

- Echec dans une porte intermédiaire compte 13 points
- Aide extérieure dans une porte intermédiaire compte 13 points

Les points des 3 portes intermédiaires s'additionnent pour donner le résultat final de la zone, soit au maximum 39 points par zone.

L'organisateur se réserve le droit, en accord avec la direction de course et après discussion avec les pilotes d'apporter des modifications à ce système.

REPAS Samedi soir: repas compris dans l'engagement des 2 manches pour le pilote et le copilote

- Pâté de Pâques
- Choucroute
- Fromage
- Dessert
- Café

POUR LES PERSONNES QUI LE DESIRENT, UNE NAVETTE ASSURERA LE TRAJET DU TERRAIN JUSQU'A LA SALLE DES FETES AINSI QUE LE RETOUR (Merci de le préciser dans l'engagement)